

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE du 14 avril 2021

Date de la convocation : 07 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11      votants : 11

Présents : Bisignano Nathalie, Eckert Pierre, Cordier Christelle, Denis Bernadette, Di Nucci Nicolas, Dulac Laëtitia (arrivée 19h20), Duret Franck, Fontan Corinne, Pramayon Jean-Marc, Schneider Chrystel, Villuendas Myriam

Secrétaire de séance : Di Nucci Nicolas

Le Conseil municipal :

Approbation du compte rendu des deux séances précédentes à l'**unanimité**.

Madame le maire rappelle les taux d'imposition fixés en 2020 :

- taxe foncière bâti : 13.63 %
- taxe foncière non bâti : 26.21 %

Pour 2021 les communes ne percevront plus que le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, dont la suppression progressive s'achèvera en 2023 pour tous les contribuables. Pour compenser cette perte le taux de la taxe foncière sur le bâti sera composé du taux communal 13.63 % auquel on ajoute le taux départemental de l'Ain soit 13.97 % , soit un total de **27.60 %**.

- **fixe à l'unanimité** les taux d'imposition des taxes pour **2021**, sans augmentation par rapport à l'année précédente :
  - taxe foncière bâti 27.60 %
  - taxe foncière non bâti : 26.21 %
  
- **Approuve à l'unanimité** le budget primitif **2021** de la commune s'équilibrant ainsi :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Section de Fonctionnement	495 906 €	495 906 €
Section d'investissement	225 990 €	225 990 €
<b>Total</b>	<b>721 896 €</b>	<b>721 896 €</b>

- **Décide** à l'unanimité, l'attribution des subventions 2021, comme suit :

Subventions autres organismes	Proposé	Voté
<i>Académie de la Dombes</i>	50.00	50.00
<i>ADAPEI</i>	100.00	100.00
<i>ADMR Chaleins</i>	100.00	100.00
<i>APECM collège Montceaux</i>	325.00	325.00
<i>A P E L St Joseph Montmerle</i>	375.00	375.00
<i>Association des Chasseurs</i>	70.00	70.00
<i>Association des Pêcheurs</i>	70.00	70.00
<i>Croix Rouge canton</i>	130.00	130.00
<i>Comité des Fêtes</i>	300.00	300.00
<i>Lurcy Animation</i>	300.00	300.00
<i>RASED Guéreins</i>	50.00	50.00
<i>Sou des écoles de Montmerle</i>	300.00	300.00
<i>Union Familles St Didier Collège St Joseph</i>	125.00	125.00
<i>Subventions non affectées</i>	505.00	505.00
<b>TOTAL</b>	<b>2 800 €</b>	<b>2 800 €</b>

- **Approuve** à l'unanimité le budget primitif **2021** du budget annexe Café Restaurant s'équilibrant ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	48 413 €	48 413 €
Section d'investissement	1 500 €	1 500 €
<b>Total</b>	<b>49 913 €</b>	<b>49 913 €</b>

- **Approuve** à l'unanimité les modifications des statuts de la CCVSC tel que présentés. Les principales mesures portent sur les aspects suivants:
- Intégrer les compétences assainissement et eau dans la liste des compétences obligatoires,
  - Confirmer l'ensemble des compétences optionnelles inscrites dans les statuts en les dénommant désormais « compétences supplémentaires pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire »,
  - Supprimer la référence à « la patinoire écologigüe » dans la liste des équipements sportifs,
  - Supprimer la mention « zones » pour lui préférer systématiquement le terme de « parcs d'activités »
  - Clarifier et apporter un complément à l'intitulé de la compétence facultative « étude aménagement et entretien du chemin de halage » en ajoutant la précision « en lien avec le projet vélo route ou voie bleue »,
  - Ajouter une action sociale d'intérêt communautaire pour soutenir les actions de la banque alimentaire et autoriser notamment le versement d'une subvention à cet organisme en se substituant aux communes qui le faisaient auparavant,

Le Maire,

  
